

Référentiel de compétences

Coiffeur (ouvrier catégorie 3 de la C.P.314)

Références : SFMQ – Référentiel des compétences professionnelles – 08.02.2011

Appellations associées :

- Coiffeur visagiste
- Coiffeur-coloriste
- Coiffeur-permanentiste
- coiffeur à domicile
- ouvrier coiffeur
- coiffeur pour dames
- coiffeur pour hommes
- coiffeur mixte

Définition du métier :

Le coiffeur/la coiffeuse est le/la spécialiste qui effectue des soins et traitements capillaires dans un but d'hygiène et d'esthétique.

Il réalise les différents services proposés en salon de coiffure dans les temps de réalisation définis : le shampoing, les soins du cheveu, la coloration et/ou la décoloration du cheveu, la coupe de cheveux, le soutien de coiffure, la mise en plis ou le brushing, les coiffures de circonstances, la taille de la barbe, des favoris ou des moustaches, la vente de produits d'entretien du cheveu et du cuir chevelu. Il est à même de composer les formules de mélanges des produits : création, préparation, application des mélanges.

Pour satisfaire parfaitement le client, le coiffeur/la coiffeuse doit pouvoir établir avec le client une relation professionnelle. Il conseille et aide au choix des coiffures, coupes et produits capillaires. Il coiffe en tenant compte de la mode, des innovations technologiques, de la morphologie et du goût du client.

Code Métier	Type de document	Doc officiel	Approuvé par le Codi	Page
COIF3	Référentiel de compétences	Doc officiel	2011_03_30	Page 1 sur 5

1. LISTE DES ACTIVITES - CLES ET DES COMPETENCES ASSOCIEES

Code	Activités-clés (max 10)	Code	Compétences (2-10/AC)
01	Réaliser des coupes pour hommes et pour dames	01.01	Préparer le poste de travail
		01.02	Accueillir le client et détecter ses attentes
		01.03	Déterminer les techniques spécifiques à mettre en oeuvre
		01.04	Réaliser des shampoings et des soins capillaires spécifiques
		01.05	Réaliser des coupes de base (dégradés de nuque, coupes au carré, coupes enveloppantes, coupes rationnelles)
		01.06	Réaliser des coupes combinées
		01.07	Assurer le suivi de l'étape
		01.08	Ranger le poste de travail
02	Réaliser des mises en forme temporaires pour hommes et pour dames	02.01	Préparer le poste de travail
		02.02	Accueillir le client et détecter ses attentes
		02.03	Déterminer les techniques spécifiques à mettre en oeuvre
		02.04	Réaliser des shampoings et des soins capillaires spécifiques
		02.05.	Réaliser des mises en plis
		02.06	Réaliser des brushings
		02.07	Assurer le suivi de l'étape
		02.08.	Ranger le poste de travail
03	Réaliser des mises en forme de longue durée pour hommes et pour dames	03.01	Préparer le poste de travail
		03.02	Accueillir le client et détecter ses attentes
		03.03	Déterminer les techniques spécifiques à mettre en oeuvre

Code Métier	Type de document	Statut	Approuvé par le Codi	Page
COIF	Référentiel de compétences	Doc.official	2011_03_30	Page 2 sur 5

		03.04	Réaliser des shampoings et des soins capillaires spécifiques
		03.05	Réaliser des permanentes.
		03.06	Réaliser un défrisage ou un lissage
		03.07	Assurer le suivi de l'étape
		03.08	Ranger le poste de travail
04	Réaliser des colorations complètes ou de mèches pour hommes et pour dames	04.01	Préparer le poste de travail
		04.02	Accueillir le client et détecter ses attentes
		04.03	Déterminer les techniques spécifiques à mettre en oeuvre
		04.04	Réaliser des colorations (teintures d'oxydation permanente ou semi-permanente)
		04.05	Réaliser des shampoings et les soins capillaires spécifiques
		04.06	Assurer le suivi de l'étape
		04.07	Ranger le poste de travail
05	Réaliser des décolorations complètes ou de mèches pour hommes et pour dames	05.01	Préparer le poste de travail
		05.02	Accueillir le client et détecter ses attentes
		05.03	Déterminer les techniques spécifiques à mettre en oeuvre
		05.04	Réaliser la décoloration complète ou de mèches
		05.05	Réaliser des shampoings et des soins capillaires spécifiques
		05.06	Assurer le suivi de l'étape
		05.07	Ranger le poste de travail
06	Réaliser les soins : barbe, moustache et favoris	06.01	Préparer le poste de travail
		06.02	Accueillir le client et détecter ses attentes
		06.03	Déterminer les techniques spécifiques à mettre en oeuvre
		06.04	Savonner et rincer la peau
		06.05	Tailler et/ou raser la barbe, et/ou la moustache et/ou les favoris

Code Métier	Type de document	Statut	Approuvé par le Codi	Page
COIF	Référentiel de compétences	Doc.official	2011_03_30	Page 3 sur 5

		06.06	Assurer le suivi de l'étape
		06.07	Ranger le poste de travail
		07.01	Préparer le poste de travail
07	Réaliser des coiffures de circonstances (chignons...) pour hommes et pour dames	07.02	Accueillir le client et détecter ses attentes
		07.03	Déterminer les techniques spécifiques à mettre en oeuvre
		07.04	Réaliser des shampooings et des soins capillaires spécifiques
		07.05	Réaliser la coiffure de circonstance choisie
		07.06	Assurer le suivi de l'étape
		07.07	Ranger le poste de travail

2. CONDITIONS D'ACCÈS A L'EMPLOI (si elles existent) :

3. DÉCOUPAGE EN UNITÉS DE COMPÉTENCE

UC 1	Assurer des services complets en toute autonomie	
	AC 01	Réaliser des coupes pour hommes et pour dames
	AC 02	Réaliser des mises en forme temporaires pour hommes et pour dames
	AC 03	Réaliser des mises en forme de longue durée pour hommes et pour dames
	AC 04	Réaliser des colorations complètes ou de mèches pour hommes et pour dames
	AC 05	Réaliser des décolorations complètes ou de mèches pour hommes et pour dames
	AC06	Réaliser les soins : barbe, moustache et favoris
	AC07	Réaliser des coiffures de circonstances (chignons...) pour hommes et pour dames

Remarque :

La commission de référentiels souhaite proposer au candidat à la validation de coiffeur autonome une unité se déclinant en une épreuve unique, proposant l'ensemble des activités-clés énumérées supra.

En effet, pour la commission de référentiels, l'autonomie s'évalue sur un candidat pouvant gérer plusieurs actes techniques et contacts clients simultanément, à l'instar de la réalité quotidienne dans un salon de coiffure.

Code Métier	Type de document	Statut	Approuvé par le Codi	Page
COIF	Référentiel de compétences	Doc.official	2011_03_30	Page 4 sur 5

Chaque activité s'exécute dans un temps minimum, l'autonomie se basant également sur un rythme d'activité professionnelle.

Le candidat ne doit pas disposer de pré-requis (les 4 Titres du coiffeur cat.2) pour présenter cette épreuve.

Code Métier	Type de document	Statut	Approuvé par le Codi	Page
COIF	Référentiel de compétences	Doc.official	2011_03_30	Page 5 sur 5